



Bientôt des professeurs référents pour les lycéens ?

Publié par Chloé Le Dantec | Mar 11, 2021 | Secondaire | 0

Au lycée, un Professeur Référent d'un groupe d'Elèves, à côté du prof principal ? Le Sgen-CFDT salue une « avancée timide ».



Getty

Les syndicats d'enseignants ont reçu cette semaine un **communiqué du ministère** de l'Education nationale, leur soumettant une idée : la création de **professeurs référents d'un groupe d'élèves (PRE)** pour les premières et terminales des voies générales et technologiques.

Vers un meilleur accompagnement des élèves

Le rôle de professeur référent serait d'être responsable d'un petit groupe, afin d'**accompagner chaque élève** dans son parcours au lycée et dans ses choix d'orientation.

Dans un article qui relaie la proposition du communiqué, le syndicat Sgen-CFDT parle de « *multiples possibilités, allant de maintien du système actuel des professeurs principaux, à un système où il n'y aurait plus que des Professeurs référents PRE* ». Les professeurs référents pourraient donc s'ajouter ou – à terme – **remplacer les professeurs principaux**, responsables d'une classe entière.

Après la **réforme du baccalauréat**, qui a introduit un système d'enseignements de spécialité « à la carte », qui a conduit à un « *éclatement du groupe classe* » selon les termes du syndicat, la solution des **suivis individualisés** pourrait être plus adaptée. Un « premier pas timide »



Si le Sgen-CFDT reconnaît une « première étape » il émet plusieurs réserves et **pose certaines conditions**.

Le syndicat rappelle en premier lieu que cet accompagnement personnalisé faisait l'objet de « **revendications anciennes** », et dénonce une « lenteur excessive à reconnaître les problématiques » causées par le nouveau baccalauréat, notamment le brassage des élèves entre les différents enseignements.

Le Sgen-CFDT regrette également que la proposition ne soit pas **étendue aux classes de Seconde**, voire aux « classes de collège et de lycée professionnel ».

Enfin, le syndicat pose ses conditions : parmi elles, « la confiance aux équipes pour s'accorder sur des façons de faire » adaptées aux réalités du terrain », l'augmentation de la **rémunération des professeurs référents**, et la mise en place de temps dédiés à cette activité.

« Cette nouvelle façon de travailler est fondamentale mais nécessite une reconnaissance à la hauteur de la charge de travail »

